



Invitation à la conférence « Futé 5 à 7 »

Economiser de l'argent et de l'énergie, voilà un objectif qui intéresse tout un chacun !

Séance d'information et de conseils pour prendre des mesures simples pour réduire, de façon significative, ses frais de chauffage

Date : 24 janvier 2018

Heure : de 17h30 à 19h30

Lieu : Salle centrale (rue Pottier 2)

Programme :

- 17h30 : Message d'accueil de M. Daniel Moulin, conseiller municipal « Electricité, Energies & Développement durable »
- 17h40 : Explications de M. Pierre-André Seppey, spécialiste en chauffage et énergie
- 18h30 : Questions / Discussion
- 19h00 : Apéritif

Conférence gratuite
Inscription obligatoire sur : www.fute.ch

Monthey, Cité de l'énergie

Se chauffer futé

Bien que le chauffage soit indispensable en hiver, des économies d'énergie sont réalisables tout en maintenant un confort optimal pour les occupants.

Saviez-vous qu'en isolant les conduites de chauffage dans les pièces non chauffées, vous pouvez éviter des frais ? Qu'à chaque fois qu'on baisse la température d'un degré, on économise entre 6% et 10% de frais de chauffage ?

Régler judicieusement les températures de l'eau de chauffage ainsi que la vitesse des pompes de circulation permet également de faire des économies.

Si vous souhaitez des conseils plus précis, participez à notre « Futé 5 à 7 » le 24 janvier 2018 (*voir invitation au dos*). Un spécialiste sera à disposition et donnera quelques précieux conseils pour baisser sa consommation de chauffage.

Service Electricité, Energies &
Développement Durable (SED₂)

Av. du Simplon 10
1870 Monthey
T. 024 475 76 76

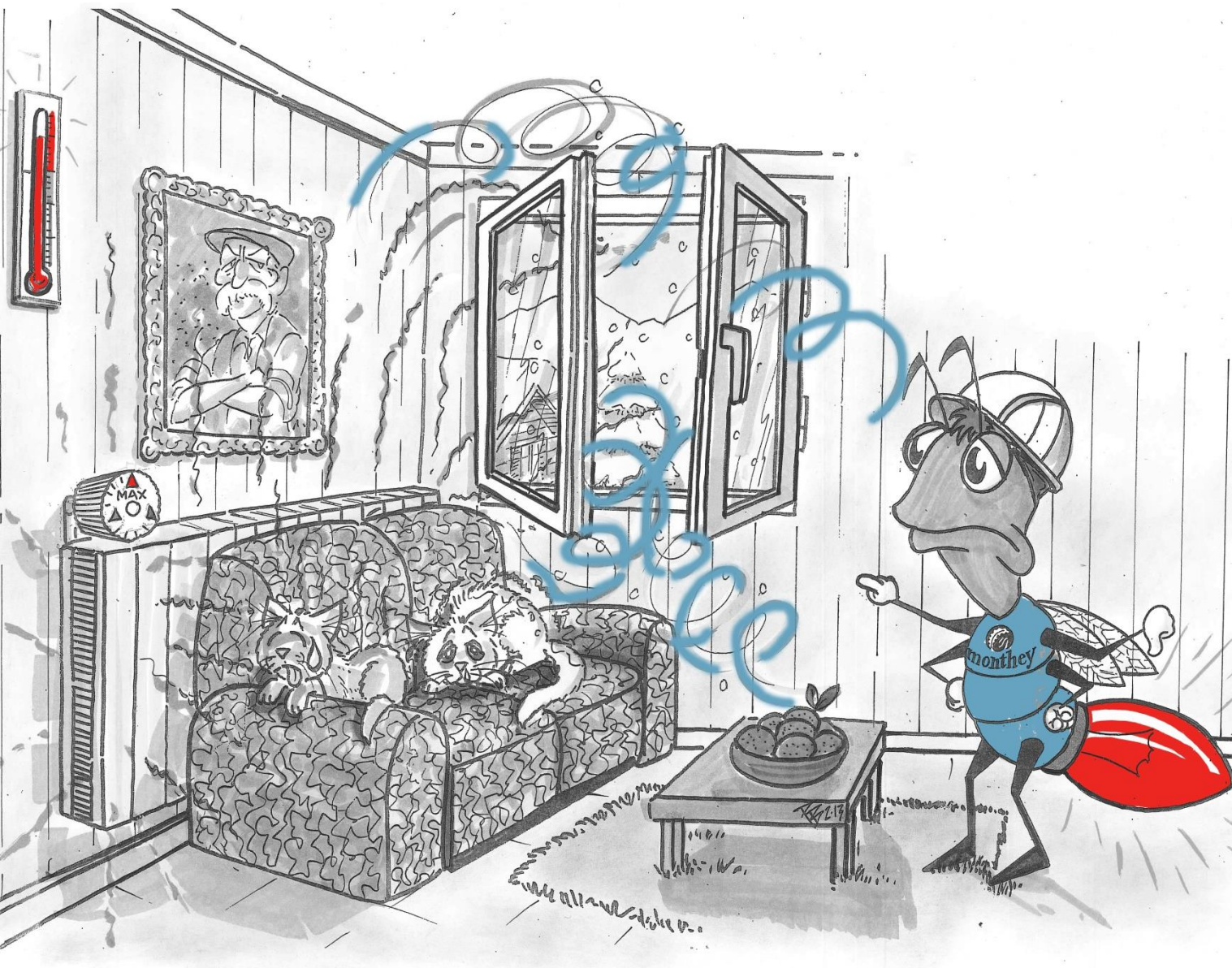
Edition N° 04|2017

www.monthey.ch
sed2@monthey.ch

Le conseil énergétique

Dans le cadre de sa politique de développement durable, la Ville de Monthey a notamment pour objectif de contribuer à réduire les besoins, à promouvoir les énergies renouvelables et à renforcer l'efficacité énergétique.





Comment procéder ?

- N'aérer que quelques minutes les pièces en hiver afin d'éviter que les murs ne se refroidissent
- Ne pas masquer le radiateur pour profiter pleinement de sa chaleur
- Régler les températures d'un logement sur :
 - 15°C dans les pièces peu occupées (thermostat position 1)
 - 17°C dans les chambres à coucher (thermostat position 2)
 - 20°C dans le séjour et les pièces à vivre (thermostat position 3)